

ÉCRIT 2 ÉCRIT PROFESSIONNEL

OBJECTIFS-DÉMARCHE

Pour cet écrit réflexif, la ou le PES a à :

- Choisir en concertation avec ses deux tutrices ou tuteurs des documents, issus de son portfolio, traces de situations professionnelles vécues pendant le stage en responsabilité, particulièrement pertinentes pour donner à voir l'évolution professionnelle du stagiaire.
- Analyser ses documents et démontrer en quoi ils témoignent de l'acquisition de compétences du référentiel de compétences.
- Rechercher et sélectionner des ressources documentaires (articles, ouvrages, conférences en ligne, manuels, etc.) permettant d'éclairer les points interrogés,
- Identifier les compétences professionnelles qui sont encore à développer et faire une projection sur les formations nécessaires à sa progression.

FORME

L'écrit professionnel comporte au plus **5 à 6 pages** (entre 2000 et 3000 mots) hors annexes et bibliographie.

Marges à respecter

Droite : 1cm Gauche : 2,5 cm

Haut et bas : 2 cm

Interligne : 1,5

Caractère : Times New Roman, police 12

RENDU ET ÉVALUATION

L'écrit professionnel est suivi et évalué par le binôme de tutrices ou tuteurs dans le cadre de l'accompagnement de stage.

Il est soutenu à l'oral, à l'aide d'un support numérique, lors de la dernière séance de tutorat.

L'écrit est rendu la semaine précédant la soutenance orale.

Vague A : rendu le 4 mai avant minuit, soutenance le 13 mai

Vague B : rendu le 8 avril, soutenance le 15 avril

LES COMPÉTENCES ÉVALUÉES SONT :

Toutes les compétences peuvent se retrouver dans cet écrit. Le stagiaire à l'aide de son binôme de tutrices ou tuteurs, qui s'appuie sur les rapports de visites, choisit les plus pertinentes à développer pour retracer son évolution professionnelle.